

*Nouvelle série, n. 275 \* 6.02.2026*

*(La série précédente compta 346 l*



*1<sup>ère</sup> pierre de la fondation*

**Je 01/01/2026** L'an du Seigneur 2026 ! Une nouvelle année qu'il nous est donné de vivre et dont nous remercions le Seigneur ; « *merci, mon Dieu, de m'avoir créée* », d'écriait une sainte célèbre. Nous, simples moines que nous sommes, quels vœux pourrions-nous adresser à nos frères humains ? Il me semble que ce que nous pouvons leur souhaiter en priorité, c'est qu'ils découvrent Celui qui les a fait exister, qu'ils découvrent son amour et découvrent qu'Il les destine à une vie sans fin en pleine communion avec Lui.

En ce début d'année notre communauté de Latroun semble bien vivante. Combien sommes-nous ?  
+ Nous sommes douze moines stabilisés à Latroun, dont deux profès simples et quatre absents.  
+ En outre nous avons huit profès qui ne sont pas encore stabilisés.  
+ Il faut ajouter notre commissaire monastique et son délégué.  
+ Plusieurs moines font des séjours parmi nous, allant de quelques jours à plusieurs mois.  
+ Enfin, pour être complet, nous avons un prêtre hôte permanent qui partage entièrement notre vie.  
La question se pose : combien de moines appartiennent à Latroun ?

- Pluie abondante aujourd'hui : 42 mm, ce qui est une aubaine pour nous cette année.

**Di 04/01** Des chrétiens arabophones continuent à émigrer ; ils ne se sentent pas à l'aise.

- F. **Jean-Marie** prend goût aux retraites en vue de mieux se convertir. A peine est-il rentré de sa solitude qu'il commence aujourd'hui une autre retraite.

**Me 07/01** Un ... vient nous faire part de son désir de produire un documentaire sur Latroun et notre vie monastique. Notre Supérieur nous consulte : réponse positive.

- Après un bon séjour parmi nous, Père **Timothée** retourne à son monastère de Sept Fons.

**Ve 09/01** Frère **Olivier** expérimente ce qu'est le vieillissement. Vers 13h, en sortant de l'ascenseur, il glisse et se fracasse le fémur. Une ambulance le transporte à l'hôpital où il subira une opération.

**Sa 10/01** Dom **Patrick** nous informe que le 19 mars prochain coïncide avec le centenaire (1926) de la pose de la première pierre de l'actuel monastère de Latroun où nous habitons. En effet, les moines de Latroun, depuis la fondation (1890) jusqu'après la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale, ont habité des bâtiments provisoires existant déjà avant leur arrivée. La guerre finie, les moines revinrent d'exil peu à peu, et c'est alors qu'ils décidèrent de construire un monastère définitif. La première pierre fut posée le 19 mars 1926. Et c'est à partir de juillet 1933 que la communauté commença à occuper graduellement le nouveau bâtiment partiellement achevé, tandis que le bâtiment de l'ancien monastère deviendra un juvénat jusqu'en 1963. Il faudra attendre le 21 novembre 1954 pour inaugurer l'église, laquelle ne sera consacrée que le 1<sup>er</sup> mai 1990<sup>1</sup>. Pour fêter le centenaire de la pose de la pierre de fondation, il a été décidé de reporter la célébration au 1<sup>er</sup> mai prochain.

**Me 14/01** F. **Jean-Marie** rentre de sa 2<sup>ème</sup> retraite, plus converti qu'avant, sans doute.

- P. **Nicolas** va se faire soigner en France. Souhaitons-lui bon rétablissement.

- Coutume annuelle. Dans l'après-midi, à Emmaüs chez la communauté des Béatitudes, réunion des trois communautés de Latroun pour offrande de vœux et échanges fraternels.

<sup>1</sup> A l'occasion de la Bénédiction solennelle de l'église abbatiale en 1954, je demandai au P. Abbé Dom Elie : pourquoi on ne procède pas à une Dédicace de l'église au lieu d'une simple bénédiction. Il me répondit que le pays étant en état de d'instabilité, il fallait attendre qu'il y ait la paix.

Je 15/01 Frère **Olivier** quitte l'hôpital où il a été opéré et il est transporté à Abou Dis (Jérusalem) où les Sœurs prendront soin de lui.

Ma 19/01 Mgr **Rafic NAHRA** vient passer une après-midi avec nous et reçoit les frères.

Lu 26/ 01 Fête de nos trois saints Fondateurs : **Robert, Albéric et Étienne**. Matinée chômée. Pour la première fois nous avons une messe consulaire. Il paraît que Latroun soit la seule communauté francophone qui n'ait pas eu de messe consulaire. Il ne convient pas d'être en reste. Donc à 10h30, Monsieur **Nicolas KASSIANIDES**, Consul général de France à Jérusalem, entre à l'église avec une dizaine d'invités. L'illustre hôte occupe un siège spécial. Après la lecture de l'évangile, le diacre lui présente l'évangélaire à baiser. L'homélie est centrée sur nos saints Fondateurs et ce que nous leur devons. Après la post communion, chant et oraison pour la France : ***Domine salvam fac Rem Publicam...***



*Monsieur Nicolas KASSIANIDES*

Après la bénédiction finale le célébrant, Dom **Patrick**, se rend solennellement vers le Consul et le salue par une inclination de tête. Après la messe notre hôte et les invités partagent un repas festif. Peut-être qu'un tel événement liturgique pourrait sembler, pour certains, déplacé et d'un autre âge. Ce n'est pas tout à fait faux, mais il faut connaître les liens historiques de la France avec les chrétiens de Terre Sainte. Cela remonte à des siècles révolus où la France était un pays catholique, et avait acquis, face aux gouvernements islamiques, des privilèges de protection en faveur des catholiques d'Orient, y compris dans le domaine des célébrations liturgiques, avec des détails très précis (eau bénite, nombre précis de coups d'encensoir adressés au Consul, etc.). Tous ces honneurs liturgico-protocolaires, codifiés par l'usage, reposent sur le rôle historique de la France, sur les accords franco-Saint Siège (1926), aujourd'hui fortement dépouillés et réduits. Il est légitime de penser que l'attachement à ces coutumes garde une vraie signification pour les chrétiens d'Orient, actuellement plus menacés que jamais dans leur existence.

\*La situation sécuritaire dans le pays est de plus en plus fragile. Il semble que la politique adoptée par le régime qui gouverne soit en train d'annexer tout le pays, coûte que coûte. Que nous réserve l'avenir ?

Pluie : Total de pluie en janvier : 149.3 mm – Total 351.9 mm

*f. Louis o. c. s. o.*